

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 23-2023-02-22-00004
FIXANT LA LISTE DES CANDIDATS À L'ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE
COMPLÉMENTAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LES-CHAMPS

La préfète de la Creuse
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2121-1 à L. 2121-3 ;

Vu le code électoral, et notamment les articles L. 225 à L. 258 ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Madame Virginie DARPHEUILLE-GAZON, administratrice civile hors classe, préfète de la Creuse ;

Vu le décret du 1^{er} octobre 2021 nommant Monsieur Bastien MEROT, administrateur territorial, secrétaire général de la Préfecture de la Creuse, Sous-Préfet de Guéret ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 23-2021-10-13-00001 en date du 13 octobre 2021 donnant délégation de signature à Monsieur Bastien MEROT, Secrétaire général de la Préfecture de la Creuse, Sous-Préfet de Guéret ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 23-2023-01-18-00001 en date du 18 janvier 2023 portant convocation des électrices et des électeurs de la commune de Saint-Sulpice-les-Champs ;

Considérant les candidatures déposées à la sous-préfecture dans les délais imposés ;

Arrête :

Article 1^{er} : la liste des candidats à l'élection municipale partielle complémentaire organisée à Saint-Sulpice-les-Champs les dimanches 12 mars et 19 mars 2023 est annexée au présent arrêté.

Article 2 : M. le Secrétaire Général, Monsieur le Sous-Préfet d'Aubusson et M. le Maire par intérim de SAINT-SULPICE-LES-CHAMPS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans la commune de SAINT-SULPICE-LES-CHAMPS. Cet arrêté peut faire l'objet de recours en application des articles R. 421-1 et suivants du Code de justice administrative.

Guéret, le **22 FEV. 2023**

Pour la préfète et par délégation,
Le Secrétaire général,


Bastien MEROT

Vu pour être annexé
à notre décision de ce jour,
Guéret, le 22 février 2023
Pour la préfète et par délégation,
Le secrétaire général,


Bastien MEROT

Liste des candidats à l'élection municipale partielle complémentaire de Saint-Sulpice-les-Champs en date du 12 et 19 mars 2023 :

- M. **AUFORT** Philippe
- Mme **CLAVERIE** Aurore
- Mme **DEPEIGE** Monique
- M. **FRANCOIS** Fabien
- M. **GIRON** Ludovic
- M. **GOSSE** David
- M. **JALLAIS** Patrick
- M. **PAVAGEAU** Vincent
- M. **PITZ** Hervé